



Les plaines de vacances communales **Informations générales**

Qui ? Le service de la Cohésion sociale et de l'Accueil extrascolaire gère et organise les plaines de vacances, avec l'aide d'une équipe d'animateurs brevetés et d'aides-animateurs, supervisés par un chef de plaine. Les plaines sont **agrées centre de vacances par l'ONE**. Elles délivrent une attestation pour la déclaration fiscale et sont reconnues par les mutuelles. Le Règlement d'Ordre Intérieur et le Projet Pédagogique sont transmis lors de l'inscription. Ils sont disponibles auprès de la Ville d'Enghien OU sur le site internet de la ville (www.enghien.be).



Quel type d'accueil ? Les plaines de vacances communales accueillent entre 50 et 100 enfants de 3 à 12 ans. Diverses activités sont organisées tout au long de la journée pour permettre aux enfants de s'épanouir et de passer des vacances actives et ludiques : bricolage, ateliers culinaires, jeux d'intérieur et d'extérieur, jeux nature, olympiades et chasses aux trésors... Afin de respecter le rythme des enfants et leurs aptitudes, quatre groupes sont formés en fonction des âges des enfants. Les plus jeunes ont la possibilité de faire une sieste.



Quand ? 12 semaines sur les 15 semaines de vacances scolaires :

- la semaine de Carnaval,
- une semaine à Pâques,
- 8 semaines en été,
- la semaine de Toussaint
- une semaine à Noël/Nouvel An.

Horaires : Les activités sont organisées en groupe de 9h à 16h. Les enfants doivent arriver entre 7h et 9h le matin et repartir avant 18h le soir.

Garderie gratuite : 7h-9h et 16h-18h

Lieu : Patro des Garçons – Rue du Patronage, 27 – 7850 Enghien

Tarif : pour une semaine de 5 jours, par enfant

- Enghiennois : 25 €
- Enghiennois+Famille nombreuse* : 20 €
- Non-Enghiennois : 60 €

*Sur présentation de la composition de ménage ou d'une attestation sur l'honneur.

Comment s'inscrire ? :

1. Contacter le service de la Cohésion sociale et de l'Accueil extrascolaire afin de réserver les places en fonction des disponibilités. Vous recevrez ensuite les documents d'inscription.
2. Effectuer le paiement sur le compte avec la communication structurée transmise.
3. Compléter et remettre les documents d'inscription (fiche d'inscription, fiche médicale,...) ainsi que la preuve de paiement au service.

Bureau : Service de la Cohésion sociale et de l'Accueil extrascolaire de la Ville d'Enghien : 02/397.08.45 - 10, Place Pierre Delannoy à 7850 Enghien (Entrée par la petite porte en face du bancontact de la Poste – 1^{er} étage).



Attention : Pour le bon fonctionnement de la plaine, les parents doivent

- Donner à leur(s) enfant(s) le repas de midi, leurs collations et leurs boissons en suffisance. **Ensemble, diminuons les déchets en privilégiant une gourde et une boîte à tartines.**
- Respecter les heures d'ouverture et de fermeture des plaines de vacances.
- Pour les enfants de moins de 6 ans, prévoir des vêtements de rechange (Slip/culotte, pantalon) et des lingettes si nécessaires.
- Prévoir des vêtements adaptés en fonction de la météo et des activités prévues, qui peuvent éventuellement se salir : imperméable/casquette et crème solaire, chaussures de marche, ...
- Pour la sécurité des enfants, amener et reprendre les enfants dans le local d'accueil, sans oublier de signer la feuille de départ.

